

TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET LISANGA : « ATTEINDRE ET MAINTENIR LE CONTRÔLE DE L'ÉPIDÉMIE À TRAVERS DES SERVICES COMPLETS DE PRÉVENTION, SOINS ET TRAITEMENT À KINSHASA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO »

(Cooperative Agreement NU2HGH000084)

DESCRIPTION DU CADRE DE L'ÉVALUATION

I. CONTEXTE DU PROJET

L'École de Santé Publique de Kinshasa (ESPK) est une institution de formation faisant partie de la Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa. Elle a été créée en 1986, elle jouit d'une autonomie de gestion et a trois missions principales à savoir : la formation, la recherche et le service rendu à la communauté. L'ESPK est organisée en cinq départements : Epidémiologie et Biostatistique ; Santé Communautaire ; Santé Environnement ; Management et Politique de Santé ; et Nutrition. L'ESPK organise actuellement une formation de Master en santé publique dans cinq filières : Santé Communautaire, Economie de la Santé, Epidémiologie de terrain et gestion de laboratoire, Epidémiologie nutritionnelle et Santé Environnement. C'est à travers sa troisième mission que l'École de Santé Publique met en œuvre au niveau communautaire certaines interventions visant à améliorer l'état de santé de la population.

Depuis octobre 2021 l'ESPK bénéficie de la subvention de PEPFAR à travers son agence CDC pour mettre en œuvre le projet LISANGA. C'est un projet de cinq ans (Septembre 2021 à Septembre 2026), mis en œuvre par le consortium entre l'ESPK et la Fondation Elizabeth Glaser pour le VIH Pédiatrique (EGPAF). Il a comme mission d'améliorer la réponse au VIH/SIDA en vue d'assurer le contrôle de l'épidémie dans six zones de santé (ZS) à Kinshasa à savoir : Binza-ozone, Kimbanseke, Kingabwa, Masina 1, Ngaba et N'sele. Au total, le projet appuie 85 sites répartis dans les six ZS.

II. PARTIES PRENANTES

- L'ESPK
- EGPAF
- Ministère de la Santé (PNLS, PNLT, DPS, ZS, Etablissements des Soins de Santé) :
 - Le projet apporte un appui technique et financier aux programmes spécialisés (PNLS, PNLT) dans l'élaboration des normes et directives ; dans la validation des données et dans la tenue des revues annuelles
 - Le projet appuie six ZS et 85 sites dans le renforcement des capacités, appui en intrants et équipements
- Ministère des Affaires Sociales :
 - Le projet apporte un appui technique et financier dans l'élaboration des normes et directives
- Les organisations de la société civile (ASSEPROVIC, EDITH CAVEL, MARANATHA, BAOBAB, RENOAC...)

- Le projet apporte un appui technique et financier dans la prévention, soins et traitement du VIH/SIDA et les IST auprès des populations clés
- Le projet apporte un appui technique et financier dans le fonctionnement des Points de Distribution (PODI) communautaires des ARV
- Les pairs éducateurs et mères mentors :
 - Le projet renforce les capacités techniques de ces acteurs communautaires dans le suivi et appui psychosocial des personnes vivant avec le VIH sous ARV y compris le couple mère-enfant
- Les gestionnaires des cas
 - Le projet renforce les capacités techniques de ces acteurs communautaires dans l'offre des services de soutien aux orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- Les pairs navigateurs
 - Le projet renforce les capacités techniques de ces acteurs communautaires dans la prévention, le suivi et appui psychosocial des populations clés
- **Les personnes vivant avec le VIH :**
 - Bénéficiaire du projet le service complet de prise en charge (prévention ; soins et traitement ; et appui psychosocial)
- Les personnes affectées par le VIH (orphelins et enfants vulnérables)
 - Bénéficiaire du projet des services d'appui médical, économique, éducatif et de protection sociale.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS INTERMEDIAIRES DU PROJET

Objectifs du projet :

Objectif 1 : Mettre en œuvre au niveau des établissements de soins un paquet complet d'activités de prévention, soins et traitement à travers la cascade clinique pour la population générale, les populations clés, les adolescentes et jeunes femmes, les cas-index et les patients co-infectés VIH/TB.

Objectif 2 : Mettre en œuvre et étendre les pratiques basées sur les évidences cliniques, de laboratoire et communautaires pour fournir les services de prévention, testing, soins et traitement de haute qualité et améliorer les soins cliniques pour le VIH/SIDA et les Infections Opportunistes.

Objectif 3 : Étendre les modèles différenciés de soins pour s'assurer que les patients stables sont sous ARV et bien suivis.

Objectif 4 : Offrir le mentorat et supervision formative sur les activités de suivi-évaluation pour guider la planification de programme et améliorer la qualité des données et de l'offre des services y compris le laboratoire.

Objectif 5 : Mettre en œuvre les activités OVC pour appuyer le programme clinique à travers 95-95-95.

Résultats intermédiaires du projet

A la fin de la 4^{ème} année du projet, les résultats intermédiaires suivant sont attendus :

- Résultat intermédiaire 1 : 1647 nouvelles personnes vivant avec le VIH sont enrôlées dans les six ZS couvertes à la fin de septembre 2025.
- Résultat intermédiaire 2 : 35282 femmes enceintes (dont 68 âgées de < 15 ans) recrutées dans les six ZS couvertes connaissent leur statut sérologique à la fin de septembre 2025.
- Résultat intermédiaire 3 : 24086 personnes vivant avec le VIH sont (dont 963 âgés de <15 ans) restent effectivement sous ARV dans les six ZS couvertes.
- Résultat intermédiaire 4 : 9138 personnes spécifiques (dont 1 969 âgées de ≥ 18 ans) bénéficient d'au moins une intervention destinée à faciliter le dépistage du VIH, l'initiation, le maintien et l'efficacité du traitement.
- Résultat intermédiaire 5 : 10954 populations clés sont touchées individuellement ou en petit groupe par des interventions de prévention du VIH conçues pour la population cible à la fin de septembre 2025.
- Résultat intermédiaire 6 : 100 % des patients tuberculeux connus dans les 6 zones de santé couvertes sont soumis à un test de dépistage du VIH et 95 % de ceux dont le test est positif sont mis sous ARV.
- Résultat intermédiaire 7 : Au moins 95% de personnes référées aux services de laboratoire obtiennent à temps un résultat crédible et utile.
- Résultat intermédiaire 8 : Le programme reste fondé sur des données de qualité produites, validées et diffusées en toute transparence.

IV. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Conformément à son plan de suivi-évaluation, le projet Lisanga a planifié de réaliser une évaluation externe à mi-parcours ou à la fin de sa mise en œuvre. Cette évaluation permettra au projet de tirer de leçons et produire des recommandations pour la consolidation et/ou l'amélioration des acquis du Projet en vue de la mise en œuvre d'une possible nouvelle phase.

CONTENU DE L'ÉVALUATION

V. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation aura pour objectifs de :

De manière générale l'évaluation visera à évaluer l'efficacité du Projet Lisanga.

De manière spécifique, l'évaluation visera à :

- a) Analyser les résultats :
 - Analyser les écarts entre les résultats obtenus et attendus du Projet.
 - Identifier les forces et faiblesses observées dans la mise en œuvre du projet
- b) Identifier les principaux goulots d'étranglement dans :
 - La formulation des propositions,
 - L'implication de toutes les parties prenantes,
 - Le rapportage,
 - La supervision,
- c) Documenter les leçons apprises ;
- d) Identifier des pistes d'amélioration ;
- e) Formuler des recommandations susceptibles d'aider à la conception et à l'exécution de futurs projets.

VI. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'organisation soumettra une proposition technique dans laquelle sera décrite la démarche de l'évaluation. La partie technique à proposer devra intégrer :

- 1. Une phase de préparation de l'évaluation qui portera sur :**
 - Une revue documentaire qui concernera les documents de soumission du projet ainsi que de la mise en œuvre du projet Lisanga à savoir : le Notice of Opportunity (NOFO) ; le projet initial ; les différents Notice of Awards (NOA) ; les continuation applications ; les différentes versions du plan de suivi-évaluation du projet ; les différents plans de travail ; les rapports narratifs trimestriels et annuels du projet...).
 - La tenue d'une réunion d'échanges méthodologiques avec les acteurs du projet pour garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'évaluation.
- 2. Une phase de conduite de l'évaluation qui devra inclure :**
 - La production du protocole de l'évaluation et des outils de l'évaluation ;
 - La collecte des données ;
 - Le traitement et l'analyse des données ;
 - L'élaboration du rapport préliminaire.
- 3. Une phase de restitution de l'évaluation**

Après remise du rapport préliminaire global, une réunion de restitution et d'échanges sur les conclusions de l'évaluation sera conduite.



4. Une phase d'échanges jusqu'à la validation du rapport final

Le rapport final sera présenté en respectant les exigences du commanditaire de l'évaluation. Le rapport devra comporter au minimum les chapitres suivants :

- Résumé
- Table des matières, liste de tableaux, figures et acronymes
- Introduction
- Objectifs de l'évaluation
- Méthodologie
- Résultats et analyse par critères
- Appréciation globale de l'efficacité du projet
- Forces et faiblesses
- Conclusions, leçons et recommandations.

VII. PROFIL DE L'EVALUATEUR

- Être une organisation locale ou internationale ayant une autorisation d'intervention en RDC,
- Avoir au moins dix ans d'expérience dans l'évaluation des projets et programmes de santé,
- Avoir une expérience de travail en République Démocratique du Congo,
- Avoir déjà évalué un programme de mise en œuvre des activités de prise en charge du VIH est un atout.

Responsabilités de l'évaluateur

L'évaluateur devra accomplir les tâches suivantes :

- L'amélioration de termes de références,
- L'élaboration du protocole de l'évaluation,
- L'élaboration des outils de collecte des données de l'évaluation,
- La conduite la revue documentaire,
- Le recrutement et la formation des agents de collecte des données,
- La coordination de la collecte des données sur le terrain,
- Le traitement et l'analyse des données,
- L'élaboration du rapport de l'évaluation,
- La restitution des résultats de l'évaluation,

VIII. LISTE DES LIVRABLES ATTENDUS

- Termes de référence améliorés
- Protocole d'évaluation et outils de collecte des données
- Rapport de formation des agents de collecte des données
- Rapport de terrain de l'évaluation
- Rapport préliminaire de l'évaluation
- Rapport final de l'évaluation.

IX. ORGANISATION ET CALENDRIER

Les activités dans la cadre de cette évaluation se feront suivant le chronogramme ci-après :

Activités	Périodes
Publication de l'appel d'offre	17 mars 2025
Clôture de réception des dossiers de soumission	14 avril 2025 à 12 Heures (heure de Kinshasa)
Ouverture des plis	14 avril 2025 à 14 Heures (heure de Kinshasa)
Evaluation des dossiers	15 au 25 avril 2025
Notification de l'organisation retenue	28 avril 2025
Signature du contrat	2 mai 2025
Elaboration et validation du protocole et des outils d'évaluation	Du 2 au 23 mai 2025
Présentation du rapport partiel	5 août 2025
Présentation du rapport final	A la fin du processus

X. MODALITES DE CANDIDATURE

10.1. Dossier de soumission

Les candidats à cet appel d'offre devront fournir les documents suivants :

- La lettre de motivation du candidat, justifiant l'intérêt à vouloir réaliser cette évaluation, adressée à Monsieur le Directeur de l'Ecole de Santé Publique de Kinshasa
- La présentation de l'organisation (nom de l'organisation, sigle, nature de l'organisation, localisation, personnalité juridique, statuts légalisés, règlement d'ordre intérieur, date de création, budget annuel) ainsi que les domaines d'intervention
- Le dernier rapport programmatique et financier du candidat
- Le dernier rapport d'audit externe
- Les références des prestations similaires dans le domaine d'évaluation des projets de santé. Chaque référence doit être accompagné par une copie de l'attestation de bonne fin ou équivalent.
- Une note conceptuelle détaillant l'organisation qu'il compte mettre en place pour réaliser l'évaluation.
- Les CV du personnel clé de l'évaluation accompagnée de leurs attestations de disponibilité datés et signés
- Un protocole et outils d'évaluation
- Un budget prévisionnel

9.2 Dépôt des dossiers

Toute organisation intéressée doit transmettre son dossier sous pli fermé en 4 copies (1 avec marque « original » + 3 avec marque « copie ») en durs ainsi qu'en soft sur une clé USB à l'adresse ci-dessous avec mention :

« RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET LISANGA : ATTEINDRE ET MAINTENIR LE CONTRÔLE DE L'ÉPIDÉMIE À TRAVERS DES SERVICES COMPLETS DE PRÉVENTION, SOINS ET TRAITEMENT À KINSHASA EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (Cooperative Agreement NU2HGH000084) »

A l'intention du Directeur de l'Ecole de Santé Publique de Kinshasa

Lieu du Dépôt :

*Ecole de santé Publique de Kinshasa
Université de Kinshasa, Faculté de Médecine*

Tous les dossiers doivent être déposés au plus tard le lundi 14 avril 2025 à 12H 00 (heure de Kinshasa). Les bureaux de l'ESPK sont ouverts de Lundi à vendredi de 8H 30 à 15H 30. Les dossiers seront déposés moyennant un accusé de réception.

9.3 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être demandés à travers l'adresse électronique suivante : remy.beya@ksph-lisanga.org dès la publication de cet appel jusqu'au 07 avril 2025.

Fait à Kinshasa, le 17 mars 2025

Prof. Eric MAFUTA Musala

Directeur de l'Ecole de Santé Publique

